



Canada Council
for the Arts

Conseil des arts
du Canada

Rapport financier

trimestriel

Non vérifié

Période terminée le 31 décembre 2025
Publié le 27 février 2026



Canada Council
for the Arts

Conseil des arts
du Canada

Commentaires et analyse de la direction

Rapport trimestriel

Période terminée le 31 décembre 2025
Publié le 27 février 2026

Introduction

Cet exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil des arts) pour le troisième trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 décembre 2025, selon les états financiers trimestriels non audités en annexe. Ces états financiers sont divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, et sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) promulguées par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non audités et dans cet exposé narratif. Ces documents ont été révisés et approuvés par le comité d'audit et des finances du conseil d'administration du Conseil des arts. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la haute direction applique le principe de l'importance relative, à titre de guide pour la divulgation. La haute direction considère un renseignement important s'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon les circonstances, influencerait les décisions du premier utilisateur de ce renseignement, à savoir le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « énoncés prospectifs » qui reflètent les attentes de la haute direction quant aux résultats des opérations du Conseil des arts. Ces énoncés ne sont pas des faits. Ce sont plutôt des estimations fondées sur des renseignements dont dispose actuellement la haute direction ou des hypothèses formulées par celle-ci, et un certain nombre de risques et d'incertitudes les entourent. Ces facteurs, entre autres, signifient que les résultats réels peuvent diverger substantiellement des attentes énoncées ou avancées dans les énoncés prospectifs.

Points saillants

Rapport sur les retombées économiques et sociales des arts

En octobre 2025, la Chambre de commerce du Canada a publié le rapport [Métiers d'art : Les retombées économiques et sociales du secteur des arts et de la culture au Canada](#), commandé par le Conseil des arts du Canada et Affaires / Arts. Le rapport souligne les importantes retombées économiques et sociales du secteur : il a contribué à hauteur de 131 milliards de dollars à l'économie du Canada, soutenu 1,1 million d'emplois et généré des recettes fiscales estimées à 17 milliards de dollars. Au cours des trois dernières années, la contribution du secteur au produit intérieur brut a augmenté de près de 8 %, dépassant la croissance économique globale. Malgré ces gains, le rapport fait ressortir les difficultés de financement qui menacent la croissance continue du secteur, y compris la baisse du soutien provenant à la fois des sources publiques et privées.

Livres gagnants des Prix littéraires du Gouverneur général de 2025

Le 6 novembre 2025, le Conseil des arts a annoncé les [livres gagnants des Prix littéraires du Gouverneur général de 2025](#). Ces prix célèbrent des œuvres littéraires extraordinaires publiées au Canada dans les deux langues officielles et dans sept catégories, destinées à des lectorats de tous les âges.

Les livres gagnants ont été choisis par 14 comités d'évaluation par les pairs qui se sont réunis pour sélectionner les 70 livres finalistes (35 en français et 35 en anglais) annoncés en octobre. Ces comités d'évaluation ont choisi les livres gagnants parmi plus de 1 500 œuvres proposées ayant été publiées au Canada en 2024-2025.

Changements opérationnels

Mises à jour sur les possibilités de financement et portail

Le Conseil des arts du Canada continue de soutenir l'ouverture du portail de subvention modernisé. Notamment, il appuie les candidates et candidats dans la transition vers le portail actualisé, y compris au moyen de la présentation de démonstrations et de webinaires.

Nouveautés dans le leadership et la gouvernance

Renouvellements de mandat

Marie Pier Germain a été investie d'un nouveau mandat de quatre ans, à compter du 17 décembre 2025, comme vice-présidente du conseil d'administration.

Le mandat d'Ingrid Leong, membre du conseil d'administration, a été renouvelé pour une autre période de quatre ans, du 13 décembre 2025 au 12 décembre 2029.

Nomination à la haute direction

En décembre 2025, Isabelle Ringuet s'est jointe au Conseil des arts à titre de nouvelle directrice générale de la stratégie, des affaires publiques et du rayonnement des arts.

Aperçu des résultats nets du troisième trimestre

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre		
	2025	2024	Augmentation / (Diminution)	2025	2024	Augmentation / (Diminution)
Revenus	14 737	12 589	2 148	29 450	22 938	6 512
Charges	(49 869)	(56 338)	6 469	(290 366)	(300 781)	10 415
Crédits parlementaires	82 036	94 000	(11 964)	282 107	297 939	(15 832)
Excédent de la période	46 904	50 251	(3 347)	21 191	20 096	1 095

Le Conseil affiche un excédent de 46,9 millions de dollars pour le trimestre, par rapport à 50,3 millions de dollars pour la même période l'an dernier. L'écart de 3,3 millions de dollars est principalement attribuable à une diminution des crédits parlementaires. Il est en grande partie compensé par la baisse des subventions, des paiements aux autrices et auteurs, des prix décernés. En outre, les économies sur les dépenses liées à exécution des programmes de transfert ont été contrebalancées par une hausse des frais administratifs généraux.

Le surplus pour l'année est à ce jour de 21,2 millions de dollars, contre 20,1 millions de dollars l'an dernier à la même période. La différence de 1,1 million de dollars s'explique essentiellement par la diminution des subventions, des paiements aux autrices et auteurs et des prix décernés. Elle est compensée par une diminution des crédits parlementaires et une augmentation des revenus nets de placements réalisés.

Revenus

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre		
	2025	2024	Augmentation / (Diminution)	2024	2025	Augmentation / (Diminution)
Revenus nets de placements réalisés	14 208	12 081	2 127	27 527	20 566	6 961
Autres revenus	529	508	21	1 923	2 372	(449)
Total	14 737	12 589	2 148	29 450	22 938	6 512

Revenus nets de placements réalisés

Les revenus nets de placements réalisés cumulés depuis le début de l'exercice sont supérieurs à ceux de la même période l'an dernier, principalement en raison de l'augmentation des gains découlant des ventes effectuées par le Conseil des arts au premier trimestre de 2025-2026 afin de rééquilibrer la répartition de l'actif dans son portefeuille. L'augmentation de 2,1 millions de dollars dans le trimestre actuel est en grande partie attribuable à une hausse des dividendes.

Charges

(En milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre		
	2025	2024	Augmentation / (Diminution)	2025	2024	Augmentation / (Diminution)
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix	33 985	40 341	(6 356)	236 903	254 484	(17 581)
Prestation des programmes de transfert	7 769	8 951	(1 182)	29 285	24 314	4 971
Services à la communauté artistique	561	1 089	(528)	1 820	1 714	106
Résultats nets de la Banque d'art	(12)	(14)	2	44	22	22
Commission canadienne pour l'UNESCO	763	564	199	1 993	2 613	(620)
Administration générale	6 803	5 407	1 396	20 321	17 634	2 687
Total des charges	49 869	56 338	(6 469)	290 366	300 781	(10 415)

Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix

La réduction de 17,6 millions de dollars dans les subventions, les paiements aux autrices et auteurs et les prix décernés depuis le début de l'exercice est attribuable à l'ouverture du portail de subvention modernisé à la fin du deuxième trimestre. Pendant le processus de transition, le Conseil des arts du Canada n'était pas en mesure d'attribuer de nouvelles subventions de la fin du premier trimestre à la fin du deuxième trimestre. Depuis l'ouverture du portail, le Conseil des arts a recommencé la tenue de concours de subventions; certains ont été fermés à la fin du troisième trimestre et d'autres fermeront au quatrième trimestre.

Prestation des programmes de transfert

Les dépenses de prestation des programmes de transfert pour l'exercice à ce jour ont augmenté de 5,0 millions de dollars. Cette augmentation est attribuable aux coûts de développement associés au portail de subvention modernisé, qui ont atteint 5,5 millions cette année, comparativement à 3,4 millions pour la même période l'an dernier. De plus, les dépenses des pairs ont augmenté de 0,9 million de dollars du fait des concours pour les subventions de base tenus pendant l'année en cours, et les dépenses en salaires et en avantages sociaux ont augmenté de 1,5 million en raison des ajustements salariaux prévus dans la convention collective actuelle.

Administration générale

Pour l'exercice à ce jour, les frais administratifs généraux ont augmenté de 2,7 millions de dollars. Cette hausse est principalement attribuable aux salaires et aux avantages sociaux, qui ont augmenté de 1,0 million de dollars en raison des ajustements salariaux prévus dans la convention collective actuelle.

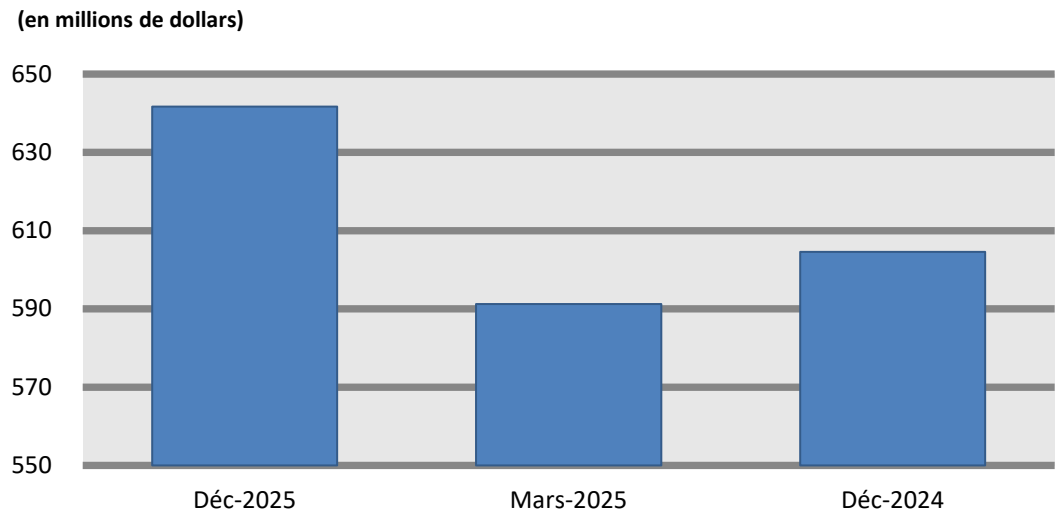
Actifs

Actifs financiers

	31 décembre 2025	31 mars 2025	Augmentation / (Diminution)
(En milliers de dollars)			
Trésorerie	58 425	42 093	16 332
Débiteurs	2 484	3 356	(872)
Placements de portefeuille	641 663	591 252	50 411
Total des actifs financiers	702 572	636 701	65 871

Placements de portefeuille

Au 31 décembre 2025, la valeur marchande totale du portefeuille s'élevait à 641,7 millions de dollars. Ce montant représente une augmentation de 50,4 millions de dollars de la valeur marchande depuis le 31 mars 2025 et de 37,1 millions de dollars depuis le 31 décembre 2024. Cette augmentation des 12 derniers mois est attribuable à la croissance générale des marchés.



Au total, le fonds a généré un rendement positif de 1,6 % pour le trimestre, se situant légèrement sous l'indice de référence de 1,7 %. L'infrastructure, l'immobilier et les titres à revenu fixe ont surpassé leurs indices de référence de 1,6 %, 0,4 % et 0,2 % respectivement, tandis que les actions canadiennes et les actions mondiales ont sous-performé leurs indices de 1,6 % et 0,7 %. La seule catégorie d'actifs ayant affiché un rendement trimestriel négatif a été l'immobilier, avec -0,1 % par rapport à un indice de -0,5 %.

Le rendement global du fonds total sur un an s'élevait à 12,4 % en décembre 2025, sous-performant l'indice de référence de 13,0 %.

Passifs

(En milliers de dollars)	31 décembre 2025	31 mars 2025	Augmentation / (Diminution)
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer	68 126	57 065	11 061
Créditeurs et charges à payer	5 680	8 658	(2 978)
Revenus reportés	6 739	7 068	(329)
Avantages sociaux futurs	6 596	6 248	348
Revenus reportés – contributions grevés d'affectations d'origine externe	112 108	96 795	15 313
Total des passifs	199 249	175 834	23 415

Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer

La hausse de 11,1 millions de dollars depuis le 31 mars 2025 s'explique principalement par le fait que les subventions de base et certaines subventions pluriannuelles sont devenues payables au début du nouvel exercice financier. Le montant des subventions, des paiements aux autrices et auteurs et des prix à payer a diminué de 62,8 millions de dollars depuis le 30 septembre 2025, du fait de l'ouverture du portail de subvention modernisé, ce qui a permis au Conseil des arts de verser les paiements liés aux subventions à payer en souffrance.

Créditeurs et charges à payer

La diminution de 3,0 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2025 s'explique principalement par une réduction de la rémunération et des charges à payer aux fournisseurs.

Contributions grevées d'affectations d'origine externe

La hausse de 15,3 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2025 est attribuable au rendement positif des marchés, comme le précise la note 5 des états financiers.

Actifs non financiers

(En milliers de dollars)	31 décembre 2025	31 mars 2025	Augmentation / (Diminution)
Immobilisations corporelles	5 288	6 107	(819)
Actifs de la Banque d'art	19 976	19 975	1
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	5 366	1 144	4 222
Total des actifs non-financiers	30 631	27 227	3 404

Actifs de la Banque d'art

La collection de la Banque d'art du Conseil des arts comprend plus de 17 200 œuvres d'art contemporain du Canada. Les actifs de la Banque d'art sont capitalisés au coût de 20,0 millions de dollars. Au 31 décembre 2025, la valeur estimée de ces actifs se chiffrait à 87,7 millions de dollars.

Instruments de musique

Le Conseil des arts du Canada gère une Banque d'instruments de musique qui compte actuellement un archet de violoncelle de qualité et 12 instruments prestigieux. De plus, il gère 14 instruments et un archet de violon exceptionnel en prêt. Au 31 décembre 2025, la valeur de l'expertise de ces actifs était de 76,0 millions de dollars américains. Les instruments figurent, à leur valeur nominale, dans l'état de la situation financière.

Frais payés d'avance

L'augmentation de 4,2 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2025 est principalement attribuable au transfert de 2,8 millions au Conseil national de recherches du Canada pour la prestation du programme Killam 2025-2026, qui restaient impayées au troisième trimestre, ainsi qu'aux subventions composites pluriannuelles de 1,7 million, dont 35 % ont été payés à l'avance avant le gel du portail.

Gestion du risque

Une gestion efficace du risque est essentielle pour permettre au Conseil des arts d'exécuter son mandat. Le Conseil des arts continue de promouvoir une solide culture de gestion du risque dans laquelle cette responsabilité est partagée par l'ensemble du personnel. L'objectif principal de la gestion organisationnelle du risque consiste à s'assurer que les résultats des activités à risques sont conformes aux plans, aux stratégies et à la propension au risque du Conseil des arts.

Le cadre de gestion du risque du Conseil des arts se fonde sur quatre éléments clés :

- gouvernance du risque;
- propension au risque;
- profil, évaluation et atténuation des risques;
- atténuation des risques financiers.

Gouvernance du risque

La gouvernance de la gestion du risque du Conseil des arts repose principalement sur la supervision exercée par son conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire de ses comités; elle vise à s'assurer que la prise de décisions est conforme aux stratégies et à la propension au risque. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour périodiques sur les principaux risques touchant le Conseil des arts relativement à son profil de risque et aux mesures d'atténuation connexes, au rendement financier et au rendement du portefeuille de placements. La haute direction du Conseil des arts est responsable de la gestion du risque, sous la supervision directe du conseil l'administration.

Propension au risque

Le Conseil des arts utilise, pour gérer ses activités, une approche prudente en matière de prise de risques. Cette prudence se traduit par une prise de risques contribuant à renforcer la capacité de l'organisation à remplir son mandat et dont les conséquences sont bien comprises et adéquatement atténuées. Il gère les risques conformément à son mandat, à ses valeurs, à sa culture organisationnelle et à ses engagements publics et internes. L'énoncé complet du Conseil des arts sur la propension au risque est publié dans les états financiers annuels de 2025.

Profil de risque

En s'appuyant sur la propension au risque du Conseil des arts comme élément contextuel principal, le profil de risque est révisé et mis à jour chaque année. Tous les risques recensés ont été classés selon leur probabilité et leurs conséquences potentielles sur les activités du Conseil des arts, l'accent ayant été mis sur les possibles risques opérationnels, financiers et de réputation. Le profil de risque du Conseil des arts, qui énumère les principales sphères de risques et les stratégies d'atténuation pour y remédier, a été présenté au conseil d'administration en janvier 2025.

Les stratégies d'atténuation et les activités connexes sont constamment surveillées par des membres désignés parmi la haute direction, le but étant de réduire l'exposition aux risques. Le comité de l'audit et des finances reçoit par ailleurs des mises à jour régulières pour exercer une surveillance continue de ces risques et s'assurer que les stratégies d'atténuation en place sont efficaces.

Risques financiers

En raison de ses activités, le Conseil des arts est exposé à divers risques financiers. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, ce qui entraînerait des pertes financières pour le Conseil des arts. Une part importante des créances du Conseil des arts est déposée normalement dans les 30 à 60 jours suivant la fin du trimestre et, à ce titre, comporte un risque de crédit très faible. Le risque de liquidité est le risque que le

Conseil des arts ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance.

La majeure partie des revenus du Conseil des arts provient de crédits parlementaires encaissés chaque mois. Ces revenus sont investis dans un compte à taux privilégié dans une institution financière jusqu'à ce que l'on en ait besoin. Les activités de placement du Conseil des arts sont principalement exposées au risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. Selon les directives qui leur sont données, les gestionnaires de placements du Conseil des arts doivent gérer au quotidien les risques de marché, conformément à ses politiques. Tous les trimestres, le conseil d'administration et le comité de placements contrôlent l'ensemble des placements du Conseil des arts sur les marchés.

Utilisation des crédits parlementaires

Les renseignements qui suivent visent à offrir un supplément à ceux qui ont été fournis ailleurs dans cette discussion concernant l'utilisation de crédits parlementaires par le Conseil des arts.

Le Conseil des arts reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits approuvés par le Parlement. Le Conseil des arts enregistre les crédits parlementaires qu'il reçoit pour la période en tant que revenus dans l'état des résultats ou en tant que crédits parlementaires reportés, si ceux-ci se rapportent aux mois qui suivent la fin de la période. Le Conseil des arts soumet une analyse mensuelle de ses besoins de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien pour étayer ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Il est possible que les besoins de trésorerie ne correspondent pas nécessairement au calendrier des charges dont l'état des résultats rend compte. Le prélèvement mensuel est investi dans un compte à taux privilégié dans une institution financière, et le Conseil des arts va puiser dans ce fonds pour ses besoins courants de trésorerie.

Les crédits parlementaires approuvés et reçus par le Conseil des arts pour la période de neuf mois terminés le 31 décembre étaient les suivants:

(En milliers de dollars)	31 Décembre	
	2025	2024
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	360 437	363 531
Budgets supplémentaires des dépenses	179	-
Financement opérationnel annuel total	360 616	363 531
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de Neuf mois	(282 107)	(297 939)
Solde des fonds d'exploitation à recevoir	78 509	65 592



Canada Council
for the Arts

Conseil des arts
du Canada

États financiers trimestriels

Non vérifiés

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 31 décembre 2025
n'ont pas été révisés out vérifiés par notre auditeur

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

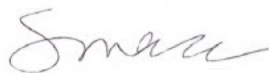
À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

27 février 2026

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'michelle chawla' in a cursive style.

Michelle Chawla

Directrice et chef de la direction

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Sloane Mask' in a cursive style.

Sloane Mask, CPA

Dirigeante principale des finances

État de la situation financière

(non vérifié) (en milliers de dollars)	31 décembre 2025	31 mars 2025
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	58 425	42 093
Débiteurs	2 484	3 356
Placements de portefeuille (Note 3)	641 663	591 252
Total des actifs financiers	702 572	636 701
PASSIFS		
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer	68 126	57 065
Créditeurs et charges à payer	5 680	8 658
Revenus reportés	6 739	7 068
Avantages sociaux futurs	6 596	6 248
Revenus reportés – contributions grevées d'affectations d'origine externe (Note 5)	112 108	96 795
Total des passifs	199 249	175 834
ACTIFS FINANCIERS NETS	503 323	460 867
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	5 288	6 107
Actifs de la Banque d'art	19 976	19 975
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	5 366	1 144
Total des actifs non financiers	30 631	27 227
EXCÉDENT ACCUMULÉ (Note 6)	533 954	488 094
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	437 948	416 757
Gains de réévaluation cumulés	96 006	71 337
EXCÉDENT ACCUMULÉ	533 954	488 094

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des résultats

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Budget Annuel	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2025 - 2026	2025	2024	2025	2024
Revenus					
Revenus nets de placements réalisés (Note 7)	23 955	14 208	12 081	27 527	20 566
Autres revenus	3 500	529	508	1 923	2 372
Total des revenus	27 455	14 737	12 589	29 450	22 938
Charges					
Programmes de transfert					
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix	328 446	33 985	40 341	236 903	254 484
Prestation des programmes de transfert	37 133	7 769	8 951	29 285	24 314
Services à la communauté artistique	3 820	561	1 089	1 820	1 714
Résultats nets de la Banque d'art (Note 8)	369 399	42 315	50 381	268 008	280 512
Commission canadienne pour l'UNESCO (Note 9)	161	(12)	(14)	44	22
Administration Générale	2 877	763	564	1 993	2 613
Total des charges	29 750	6 803	5 407	20 321	17 634
Déficit de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	402 187	49 869	56 338	290 366	300 781
Crédits parlementaires	(374 732)	(35 132)	(43 749)	(260 916)	(277 843)
EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	360 437	82 036	94 000	282 107	297 939
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	(14 295)	46 904	50 251	21 191	20 096
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE	416 757	391 044	356 657	416 757	386 812
	402 462	437 948	406 908	437 948	406 908

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	103 053	74 262	71 337	52 954
Pertes non réalisés attribuables aux éléments suivants :				
Placements de portefeuille	(6 984)	4 404	27 622	25 995
Monts reclassés dans l'état des résultats				
Placements de portefeuille	(63)	(200)	(2,953)	(483)
GAINS NETS DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	(7 047)	4 204	24 669	25 512
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE	96 006	78 466	96 006	78 466

État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	46 904	50 251	21 191	20 096
Acquisition d'immobilisations corporelles	(59)	(8)	(164)	(20)
Amortissement des immobilisations corporelles	296	309	983	934
Acquisition d'actifs de la Banque d'art	-	(39)	(1)	(40)
Diminution nette des immobilisations corporelles et d'actifs de la Banque d'art	237	262	818	874
Acquisition de frais payés d'avance	(1,117)	(1 113)	(6 562)	(5 324)
Utilisation de frais payés d'avance	933	358	2 340	3 224
(Augmentation) diminutions nettes des frais payés d'avance	(184)	(755)	(4 222)	(2 100)
Gains nets de réévaluation	(7 047)	4 204	24 669	25 512
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	39 944	53 962	42 456	44 382
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE L'EXERCICE	463 379	401 965	460 867	411 545
ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE L'EXERCICE	503 323	455 927	503 323	455 927

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

(non-vérifié) (en milliers of dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Operating Transactions				
Excédent (déficit) des activités	46 904	50 251	21 191	20 096
Gains sur disposition et dépréciation de placements De portefeuille (Note 7)	(240)	(450)	(4 577)	(1,499)
Revenus de dividendes et autres distributions - réinvestis (Note 7)	(17 658)	(13 663)	(30 137)	(21 341)
Amortissement d'immobilisations corporelles	296	309	983	934
(Augmentation) diminution des frais payées d'avance	(184)	(755)	(4 222)	(2 100)
Diminution (augmentation) des subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer	(62 822)	(33 659)	11 061	8 380
Produits transférés aux revenus reportés - contributions grevées d'affectations d'origine Externe des revenus de placements (Note 5)	4 023	3 465	7 832	5 378
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (Note 10)	(1,334)	1 333	(2,087)	1 425
Rentrées de fonds liées aux activités de fonctionnement	(31 015)	6 831	44	11 273
Activités d'investissement en immobilisations				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(59)	(8)	(164)	(20)
Acquisition d'actifs de la Banque d'art	-	(40)	(1)	(41)
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations	(59)	(48)	(165)	(61)
Activités de placement				
Acquisition de placement de portefeuille	(1 423)	276	(1 487)	(456)
Disposition de placements de portefeuille	948	572	17 940	2 296
Rentrées de fonds liées aux activités de placement	(475)	848	16 453	1 840
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	(31 549)	7 631	16 332	13 052
TRÉSORERIE, DÉBUT DE L'EXERCICE	89 974	53 940	42 093	48 519
TRÉSORERIE, FIN DE L'EXERCICE	58 425	61 571	58 425	61 571

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

1. Pouvoirs, mandat et activités

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil des arts »), constitué en 1957 par la Loi sur le Conseil des Arts du Canada qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil des arts n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour les articles 89.8 à 89.92 de la section I, l'article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil des arts est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil des arts réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil des arts engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de livraison des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil des arts. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'un secrétaire général qui se rapporte directement à la Directrice et chef de la direction.

2. Principales conventions comptables

Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil des arts. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil des arts pour l'exercice terminé le 31 mars 2025. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil des arts.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles, la valeur résiduelle et d'expertise des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période se terminant le 31 décembre 2025

(non vérifié)

3. Placements de portefeuille

	Cumul 31 décembre 2025					Fin de l'exercice 31 mars 2025		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%

Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux

Fonds communs								
Actions canadiennes	65,735		18,758	84,493	16	56,743	68,190	14
Actions mondiales	204,139	(841)	72,233	275,531	52	201,423	252,421	52
Revenus fixes	91,954		2,601	94,555	17	89,331	93,054	19
Immobilier	21,983	(2,379)	578	20,182	4	21,771	20,842	4
Infrastructure	44,330	(244)	13,991	58,077	11	43,703	56,343	11
	428,141	(3,464)	108,161	532,838	100	412,971	490,850	100

Fonds Killam

Fonds communs								
Actions canadiennes	13,864		3,137	17,001	16	12,053	13,722	14
Actions mondiales	41,527	(230)	14,264	55,561	51	41,095	51,078	52
Revenus fixes	18,890	(6)	526	19,410	18	18,353	19,103	19
Immobilier	4,773	(514)	147	4,406	4	4,732	4,551	4
Infrastructure	9,989	(60)	2,518	12,447	11	9,720	11,948	11
	89,043	(810)	20,592	108,825	100	85,953	100,402	100
Total des placements	517,184	(4,274)	128,753	641,663		498,924	591,252	

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements.

Le Conseil des arts évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil des arts ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil des arts gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2025: 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 42 680 000 \$(31 mars, 2025 - 39 317 000 \$). La juste valeur totale des fonds de placement affectés, y compris le fonds Killam, est de 151 505 000 \$ (31 mars, 2025 - 139 718 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil des arts investit dans des parts de fonds communs d'actions, de revenus fixes, et dans des parts de sociétés en commandite de cinq fonds d'immobilier et sept fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil des arts administre son portefeuille selon les objectifs suivants conformément à *l'Énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement* approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établi en fonction de référence.

Notes afférentes aux états financiers
 Pour la période se terminant le 31 décembre 2025
 (non vérifié)

Catégories d'actifs	Valeur marchande	Minimum	Objectif	Maximum
Actions canadiennes	16%	10%	14%	20%
Actions mondiales	51%	40%	46%	55%
Revenus fixes	18%	10%	20%	35%
Immobilier	4%	0%	10%	15%
Infrastructure	11%	0%	10%	15%
Marché monétaire / Trésorerie	0%	0%	0%	10%

Les sommes du marché monétaire ou de trésorerie sont destinées à des placements ou financement d'appel futurs de fonds relatifs à des engagements déjà approuvés et signés.

Les investissements dans les fonds communs d'actions comprennent des parts de six fonds communs, deux

canadiens et quatre investis dans les marchés boursiers mondiaux. Les titres canadiens sont évalués en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto.

Les titres mondiaux sont évalués en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index.

Les placements dans le fonds commun de revenus fixes comprennent des revenus fixes, des hypothèques, des dettes des pays émergents et d'autres placements de revenus fixes.

La partie des revenus fixes universelles des fonds de revenus fixes est évalué en regard des rendements de l'indice obligataire FTSE Canada Universe Bonds Index et la partie des prêts hypothécaires est évalué en regard des rendements d l'indice obligataire à court terme FTSE Canada.

Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada et aux États-Unis et mondialement. Le rendement de ces investissements est comparé à 50 % à l'indice NFI ODCE et à 50 % à l'indice MSCI/REALPAC Canada Quarterly Property Fund.

Les fonds d'infrastructure comprennent des placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

4. Risques financiers et juste valeur

a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions canadiennes, d'actions mondiales, de revenus fixes et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires externes du fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des arts des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.
- Les valeurs des placements en immobilier et en infrastructure sont fournies par les gestionnaires externes de fonds, au moyen d'estimations déterminées à l'interne, fondées sur les modèles d'évaluation avec données non observables.

Le classement des instruments financiers du Conseil des arts, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentent comme suit :

(en milliers de dollars)		Cumul 31 décembre 2025	Fin de l'exercice 31 mars 2025
Catégories – actifs et passifs financiers	Classement	Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Trésorerie	Juste valeur	58,425	42,093
Débiteurs	Coût amorti	2,484	3,356
Placements de portefeuille ¹	Juste valeur	641,663	591,252
Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer	Coût amorti	68,126	57,065
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	5,680	8,658

¹ La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur:

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période se terminant le 31 décembre 2025

(non vérifié)

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix).
- Niveau 3 - les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus:

Notes afférentes aux états financiers
Pour la période se terminant le 31 décembre 2025
(non vérifié)

Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 31 décembre 2025				Fin de l'exercice 31 mars 2025			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en millier de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	58,425	-	-	58,425	42,093	-	-	42,093
Placements de portefeuille								
Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	84,495	-	84,495	-	68,190	-	68,190
Actions mondiales	-	275,531	-	275,531	-	252,421	-	252,421
Revenus fixes	-	70,008	24,546	94,554	-	69,109	23,945	93,054
Immobilier	-	-	20,181	20,181	-	-	20,842	20,842
Infrastructure	-	-	58,077	58,077	-	-	56,343	56,343
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	17,002	-	17,002	-	13,722	-	13,722
Actions mondiales	-	55,561	-	55,561	-	51,078	-	51,078
Revenus fixes	-	14,381	5,029	19,410	-	14,197	4,906	19,103
Immobilier	-	-	4,405	4,405	-	-	4,551	4,551
Infrastructure	-	-	12,447	12,447	-	-	11,948	11,948
	-	516,978	124,685	641,663	-	468,717	122,535	591,252
Total	58,425	516,978	124,685	700,088	42,093	468,717	122,535	633,345

Analyse de sensibilité du niveau 3 - Dans le processus de mesure de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation utilisées intègrent des hypothèses qui sont basées sur des données non observables. Comme les hypothèses sous-jacentes utilisées dans ces évaluations ne sont pas accessibles au Conseil des arts, une analyse de sensibilité des hypothèses de substitution raisonnablement possibles pour l'estimation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 n'est pas possible.

5. Revenus reportés – contributions grevées d'affectations d'origine externe

Les revenus reportés de contributions grevées d'affectations d'origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu'à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. La Dotation – contribution initiale de 50 000 000 \$ and Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d'affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l'excédent accumulé des activités (voir note 7).

(en milliers de dollars)	Cumul 31 décembre 2025	Fin de l'exercice 31 mars 2025
Solde au début de la période	96,795	86,389
Transfert des revenus nets de placements (Note 7)		
Revenus nets de placements	8,084	7,503
Utilisation des fonds	(252)	(3,081)
	7,832	4,422
Pertes non réalisées sur placements de portefeuille	8,395	7,424
Reclassés à l'état des résultats – placements de portefeuille	(914)	(1,440)
Solde à la fin de la période	112,108	96,795

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

6. Excédent accumulé

(en milliers de dollars)	Cumul 31 décembre 2025	Fin de l'exercice 31 mars 2025
Excédent accumulé des activités		
Dotation – contribution du gouvernement du Canada	50,000	50,000
Dotation – autres contributions	37,569	37,569
Réserve – excès de revenus de placements		
Solde au début de l'exercice	300,445	271,445
Affecté de l'excédent accumulé des activités durant l'exercice	-	29,000
Sole à la fin de l'exercice	300,445	300,445
Excédent		
Solde au début de l'exercice	28,743	27,798
Affecté à la réserve – excès de revenus de placements durant l'exercice	-	(29,000)
Excédent (déficit) pour l'exercice	(25,713)	29,945
Sole à la fin de l'exercice	49,934	28,743
Total de l'excédent accumulé des activités	437,948	416,757
Gains de réévaluation cumulés		
Solde au début de l'exercice	71,337	52,954
Variations de la juste valeur	24,669	18,383
Solde à la fin de l'exercice	96,006	71,337
Solde de l'excédent accumulé à la fin de l'exercice	533,954	488,094

Notes afférentes aux états financiers
Pour la période se terminant le 31 décembre 2025
(non vérifié)

7. Revenus nets de placements réalisés

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Gains sur disposition de placements de portefeuille	240	450	4,577	1,499
Transfer aux revenus reportés – contributions				
Grevées d'affectations d'origine externe (Note 5)	(4,023)	(3,465)	(7,832)	(5,378)
Gains (pertes) nets sur conversion de devises	5	38	30	78
Dividendes et autres distributions – réinvestis	17,658	13,663	30,137	21,341
Revenus d'intérêts, dividendes et autres distributions - encaissés	763	2,205	1,931	4,281
Frais de gestion du portefeuille	(435)	(810)	(1,316)	(1,255)
	14,208	12,081	27,527	20,566

8. Résultat net de la Banque d'art

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Revenus de location	(446)	(445)	(1,325)	(1,336)
Autres revenus	(53)	(100)	(135)	(197)
Frais administratifs	487	531	1,504	1,555
Amortissement des autres immobilisations	-	-	-	-
	(12)	(14)	44	22

9. Commission canadienne pour l'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Dépenses de programmes	361	175	714	1,481
Programmes – contributions reçues	(22)	-	(22)	(40)
Frais administratifs	424	389	1,301	1,172
	763	564	1,993	2,613

10. Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Diminution (augmentation) des débiteurs	246	309	872	80
Augmentation des avantages sociaux futurs	116	110	348	219
Diminution des frais payés d'avance	(1,655)	911	(2,978)	(2,407)
(Diminution) augmentation des revenus reportés	(41)	3	(329)	2,200
Variation nette	(1,334)	1,333	(2,087)	92

11. Opérations entre apparentés

Le Conseil des arts est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Les autres apparentés au Conseil des arts sont le personnel occupant les postes clés de la direction, les membres de leur famille proche et les entités qui sont contrôlées par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche ou encore les entités dont le pouvoir de vote important est détenu par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche. Le Conseil des arts conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.